



Bulletin Municipal d'Information



N°5 - Juillet 2016



www.montesquieu-des-alberes.fr

Une école, un nom, un baptême

L'école du village a 121 ans. Construite entre 1893 et 1895, elle fut inaugurée au 4^e trimestre 1895. A cette époque, 60 enfants étaient scolarisés.

Elle était composée de 3 parties toujours existantes. La partie centrale comprenait la salle de réunion et les logements des instituteurs. Les parties Est et Ouest étaient réservées aux salles de classe, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons.



Cette année, les élèves ont souhaité donner un nom à leur école. Avec l'aide de l'équipe pédagogique, leur choix s'est porté sur celui de Nicolas MAS.

Enfant du village et élève de l'école dès la grande section, Nicolas a suivi une formation en maçonnerie. En parallèle, il rejoint le club de rugby à XV « L'Etoile Sportive Argelésienne ». Comme chacun le sait, Nicolas se fait remarquer rapidement et c'est dans le monde du rugby qu'il fait finalement carrière avec un palmarès remarquable.

Nicolas a accepté de devenir le parrain de notre école communale et le 25 mai 2016, l'école de Montesquieu-des-Albères a ainsi été baptisée « Ecole Communale Nicolas MAS ».

Durant l'après-midi, les enfants et l'équipe enseignante se sont donné rendez-vous au City Stade. L'ambiance était bien évidemment sportive. Petits et grands ont participé à des ateliers rugby sous les conseils de Nicolas et de son frère Guillaume.

Tout le monde est ensuite remonté à l'école. Mme le Maire et Nicolas MAS ont dévoilé la plaque qui orne maintenant fièrement le mur de notre école, dorénavant baptisée « Ecole Communale Nicolas MAS ».

Un apéritif dinatoire a permis à tous les sportifs et accompagnants de se restaurer après cet après-midi chargé d'émotion.



Le mot du Maire

Chères Montesquivaines, chers Montesquivains,

Je ne sais si vous ressentez la même chose que moi mais, bon sang,
« Que le temps passe vite ! »

Je dirais d'autant plus vite que, sans chercher trop longtemps, on trouve à Montesquieu tant de façons diverses et variées pour passer le temps tout en oubliant que « le temps s'écoule ! ».

Entre les réunions publiques, les conseils municipaux, les commémorations, les animations et conférences proposées par les associations, la visite du marché hebdomadaire et chez nos artisans et commerçants, les ballades dans la nature, les activités de tous les jours, etc ... Je comprends que nous n'ayons pas le temps de nous ennuyer et pas mal d'occasions de nous retrouver.

De toutes ces activités, je mettrai un point d'honneur aux hommages rendus durant ce 1^{er} semestre aux anciens combattants, particulièrement aux poilus et spécifiquement à ceux qui ont un lien avec Montesquieu des Albères. Ce fût le cas pour Jacques JUSTAFRE et François TOURNE.

Leur rendre hommage, ce n'est pas seulement venir devant le monument aux Morts, prendre quelques photos et boire un rafraîchissement, pensant avoir accompli le Devoir de Mémoire.

Ces cérémonies patriotiques ont un sens !

Rendre hommage aux Anciens Combattants, c'est se souvenir des valeurs humanistes pour lesquelles tant d'enfants de France ont combattu et sont tombés au champ d'honneur.

Ces valeurs de Liberté, Egalité, Fraternité doivent rester gravées dans la pierre pour que jamais nous ne puissions les oublier.

Ne jamais les oublier, c'est ne jamais céder à la haine, au repli sur soi, au racisme ou à l'antisémitisme.

Cette année, c'est en collaboration étroite avec Mme la Directrice, le corps enseignant et les enfants de l'école récemment baptisée « Ecole communale Nicolas Mas » que nous avons rappelé ces valeurs qui sont le fondement de l'éducation et de notre identité. Merci à vous !

Je vous invite maintenant à feuilleter ce bulletin qui j'espère vous permettra de retrouver, avec plaisir, quelques scènes de la vie quotidienne de ce début d'année et quelques infos sur la gestion municipale. Merci à tous !

*Je vous souhaite de passer un été agréable
et vous dis à bientôt !*

Le Maire,
Huguette PONS



Baptême de l'école	p. 1
Le mot du Maire	p. 2
Photos cérémonies Compteur Linky	p. 3
Communauté de communes Festivités 2° semestre	p. 4
Ecole de musique « Les Amis de la Montagne » Les frelons asiatiques	p. 5
Photos fêtes	p. 6
Photos fêtes (suite) L'épicerie	p. 7
Palmiers / Charançons Championnes Lotissement communal	p. 8
Entretien des cours d'eau Budget de fonctionnement	p. 9
Fiscalité Investissements	p. 10
Les jardins de Marti Fort (recto) Appel aux artistes	p. 11
Les jardins de Marti Fort (verso)	p. 12

Cérémonies / 1er semestre 2016



Voeux du Maire
08/01/2016



Cérémonie du 8 Mai



Conseil municipal des enfants
20/05/2016



Souvenir français
Hommage à J. Justafre
30/05/2016



Souvenir français
Hommage aux instituteurs
03/06/2016



Cérémonie du 18 juin
18/06/2016

Nouveau compteur LINKY

Depuis 1994, le Conseil municipal a transféré la compétence fourniture d'électricité au Syndicat départemental d'énergies et d'électricité des Pyrénées-Orientales (SYDEEL 66) afin de permettre une organisation et une gestion efficace dans le domaine de la distribution publique de l'électricité.

A ce titre, nous venons de demander au dit syndicat départemental la prise en compte de toutes les sensibilités dans le dossier LINKY, nouveau compteur électrique qu'ENEDIS (ex ERDF) doit installer sur notre commune d'ici 2 à 3 ans.

Nous avons donc demandé au SYDEEL 66 que les administrés ne désirant pas être équipés du nouveau compteur puissent le refuser sans conséquence négative sur leur installation et leur approvisionnement en électricité.

Le logo de la communauté de communes fait peau neuve autour de 3 axes : un territoire fort et uni ; 3 secteurs complémentaires et attractifs ; des couleurs vives symbolisant un territoire dynamique et tourné vers l'avenir !



Standard : 04 68 81 63 77

accueil@cc-alberescotevermeille.com

www.cc-alberes-cote-vermeille.com

Chemin de Charlemagne, BP 90103, 66700 Argelès-sur-Mer

Les vacances des enfants : accueil de loisirs ou point jeunes, il y en a pour tous les âges !!!

- Les accueils de loisirs extrascolaires (3 – 11 ans) sont des lieux ouverts tous les mercredis après-midi et les vacances scolaires (sauf aux vacances de Noël).
- Les points jeunes (11 – 17 ans) sont des lieux d'accueil où les adolescents peuvent se retrouver après les cours, le mercredi, le samedi et pendant les vacances scolaires. Une équipe d'animateurs est là pour les entourer.

Retrouvez sur le site internet toutes les informations sur les activités proposées :

www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr

Festivités / 2ème semestre 2016

Mairie / Réunion publique PLU / salle Jean Thubert, date non encore fixée en juillet, en août ou en septembre 2016

Juillet

30 et 31 : Mairie et US Militaria 66 / Reconstitution d'un camp militaire + bal le samedi soir / Place Sant Cristau, restauration possible sur place

Août

20 : Mairie / Bal d'été / 21h salle Jean Thubert avec le groupe Phase, restauration possible sur place

Septembre

4 : ACALM / Vide grenier / rues du village

6 : Association de défense et mise en valeur du Patrimoine Catalan / Conférence « Une reconstitution en 3D du château médiéval de Montesquieu au XIIIème siècle » / salle Jean Thubert à 18h30

11 : Mairie / Commémoration pompier Codogny / Stèle

11 : Bouling club / Repas / Salle Jean Thubert

16 : Association de défense et mise en valeur du Patrimoine Catalan / Conférence « Architecture des églises du XVII° et XVIII° siècle / Salle Jean Thubert

Octobre

1 : San Cristau Sardanistes / Ballade avec la coble Tres Vents / Parking Sant Cristau à 15h

9 : Mairie / Théâtre « Pourquoi pas nous ? » / Salle Jean Thubert à 16h

Novembre

11 : Mairie / Cérémonie du 11 novembre / Place Sant Cristau

19 : Mairie / Accueil des nouveaux arrivants / Salle Jean Thubert

25-26 et 27 : Fête de la St Saturnin

Décembre

2 et 3 : Téléthon

11 : La Goutte d'Eau / Marché de Noël / salle Jean Thubert

Liste non exhaustive

La Gazette des Albères pourra compléter vos idées de sorties, elle est disponible en mairie.

Vous aimez la musique ? Vous aimez chanter ?

A l'initiative de Johanna, un projet d'école de musique sera proposé dès la rentrée 2016 à Montesquieu-des-Albères !

L'école sera ouverte aux enfants comme aux adultes, et proposera, pour commencer, des cours de chant, piano, solfège ainsi que des classes d'ensemble (une classe d'ensemble est un petit groupe formé par des personnes jouant des instruments différents).

Pour plus d'information, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse johanna.forsstrom@laposte.net, téléphoner au 06 24 43 30 28 ou contacter la mairie.

Une équipe discrète mais efficace



L'aventure des Amis de la Montagne a commencé en 1986 sous l'impulsion de Raymonde Mas. Le 1er actif fût son époux Amédée.

Les chemins de montagne sont entretenus par eux. Ils restaurent les fontaines qui font le bonheur des randonneurs. Ils créent des espaces pique-nique.

EUX, ce sont « **Les Amis de la Montagne** » ; une bande de copains qui se réunit tous les vendredis matin. Ensemble, ils partent (la pelle sur l'épaule ?) travailler (en chantant ?) afin que notre belle montagne reste accessible et conviviale pour notre plus grand bonheur.

Un grand merci à ces bénévoles !

Les frelons asiatiques

De plus en plus d'administrés nous signalent des nids de frelons asiatiques sur la commune. Il se peut que vous-mêmes, soyez directement concernés.

Nous avons pris contact avec SOS GUEPES 66, spécialiste des insectes hyménoptères et voici les éléments à retenir en la matière.

- Un nid de frelon asiatique n'est plus actif de novembre à mars mais les nids restent en place, ce qui provoque l'appréhension chez le passant ; un nid inactif se dégrade, le plus souvent par le bas
- A compter du mois de mars, les frelons asiatiques ne réinvestissent pas les anciens nids, ils en constituent un nouveau appelé nid primaire à proximité du sol puis, une fois la colonie assez importante, fin juin début juillet, les frelons asiatiques abandonnent le nid primaire pour constituer le nouveau nid secondaire, en hauteur cette fois

Durant la période active, de mars à octobre, chaque nid constaté est la propriété du terrain concerné :

- Si le terrain est privé, c'est au propriétaire de faire le nécessaire avec l'appui de SOS GUEPES (06.66.72.08.54) qui va désinfecter le nid mais en aucun cas le retirer
- Si le terrain est public, la commune doit agir toujours avec l'appui de SOS GUEPES qui va désinfecter le nid mais en aucun cas le retirer

Une intervention de SOS GUEPES pour désinfecter un nid vaut 100 € TTC. Lors de la même intervention, il en coûtera 80 € TTC pour chaque nid supplémentaire.

Enfin il faut savoir que les frelons asiatiques ne sont pas classés en catégorie 1, c'est-à-dire dangereux pour l'homme et qu'à ce titre, aucune réglementation contraignante n'existe à ce jour.

Fêtes / 1er semestre 2016



Fêtes / 1er semestre 2016 (suite)



Les talents de Montesquieu
17/04/2016



Tournoi de Boules catalanes
05/05/2016



Jeux en bois
05/05/2016



CCFF et l'école
27/05/2016



"Le rendez-vous des peintres"
12/06/2016

L'épicerie de nouveau ouverte



Jean-Michel et Sylvie sont les nouveaux délégués de l'épicerie-bar-petite restauration de Montesquieu-des-Albères depuis le 16 mai 2016. Ils vous accueillent tous les jours, sauf le jeudi.

Le nom qu'ils ont choisi pour leur commerce est aussi chaleureux que leur sourire : « La Clau del Sol » (« la clé du soleil »). Souhaitons-leur que ce nom soit annonciateur de réussite !



Inauguration épicerie
16/05/2016



N'hésitez pas à leur rendre visite ! Ils prendront un plaisir évident et communicatif à vous servir. L'envie de revenir ne pourra pas vous échapper !

Palmiers / Charançons

En raison d'un grand nombre de palmiers atteints par le charançon et le papillon, la Communauté de Communes rappelle qu'elle a mis à disposition des particuliers, à la déchèterie d'Argelès sur mer, une benne ne recevant que les troncs de palmiers.

Concernant les palmes, elles peuvent être déposées dans les bennes à déchets verts mises en place dans les 5 déchèteries du territoire (Argelès-sur-Mer, Cerbère, Cosprons, Elné et Laroque des Albères).

Des championnes à Montesquieu !



Dans la famille GIMENEZ, nous demandons la sœur ! Nastasia, 15 ans le mois prochain, fait partie de la team GMZ Racing avec sa sœur Viktoria. En catégorie cadette 1^{ère} année, elle pratique **différentes disciplines de**

VTT avec succès : 2^o dame à Thuir en

02/2016 en enduro ; 4^o en descente à Sant Andreu de la Barca (à 2/10^o de la championne junior) ; 1^{ère} dame en enduro à Riudarenes en 04/2016 ; 1^{ère} dame descente à Avia (Espagne) en 05/2016 ; 1^{ère} dame en maxi avalanche en Andorre et 1^{ère} dame en descente aux Angles ce mois-ci. Au moment où nous imprimons ce bulletin, elle participe au championnat de France ! Nastasia n'en oublie pas pour autant ses études où elle excelle également puisqu'elle vient d'obtenir son brevet avec la mention Très Bien !

Enola, Solène, Audrey, Manon et Alicia sont Championnes de France de **Gymnastique Rythmique et Sportive** depuis le 5 juin 2016 !



Trois jours de compétition aux termes desquels cette équipe du club du Boulou a vu ses efforts récompensés par l'accès à la plus haute marche du podium, la marche Blanche ! Des années d'entraînements, puisque certaines ont débuté à 5 ans et jusqu'à 12h d'effort hebdomadaire leur ont permis de remporter tous les trophées cette année : 1^{ères} du département, 1^{ères} de la région, 1^{ères} de la zone sud-ouest et enfin le consacrement final à Calais ! Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Point sur la commercialisation du lotissement communal

Nous avons déjoué les pronostics de ceux (peu nombreux) qui s'acharnaient à nous traiter d'amateurs, de nous dire qu'on ne s'improvise pas lotisseur, et qui essayaient même de dissuader nos acquéreurs d'acheter !

Coût création lotissement	370.000 €
Prêt court terme sollicité	350.000 € (remboursés en totalité)

Situation actuelle:

6 parcelles vendues	388.332 €
3 compromis de vente signés	148.775 €
2 contrats de réservation signés	98.800 €
2 parcelles à vendre	143.992 €

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées-Orientales
Commune de Montesquieu-des-Albères



INFORMATION A LA POPULATION

Si en raison de leur intérêt économique (énergie hydraulique, bois de chauffage,...), les cours d'eau non domaniaux étaient régulièrement entretenus autrefois, de nos jours, cet intérêt a disparu et bon nombre d'entre eux se retrouvent en état d'abandon.

Actuellement, de nombreux propriétaires riverains de cours d'eau non domaniaux ont tendance à négliger cet entretien, pensant que c'est de bon droit que la collectivité va se substituer à eux.

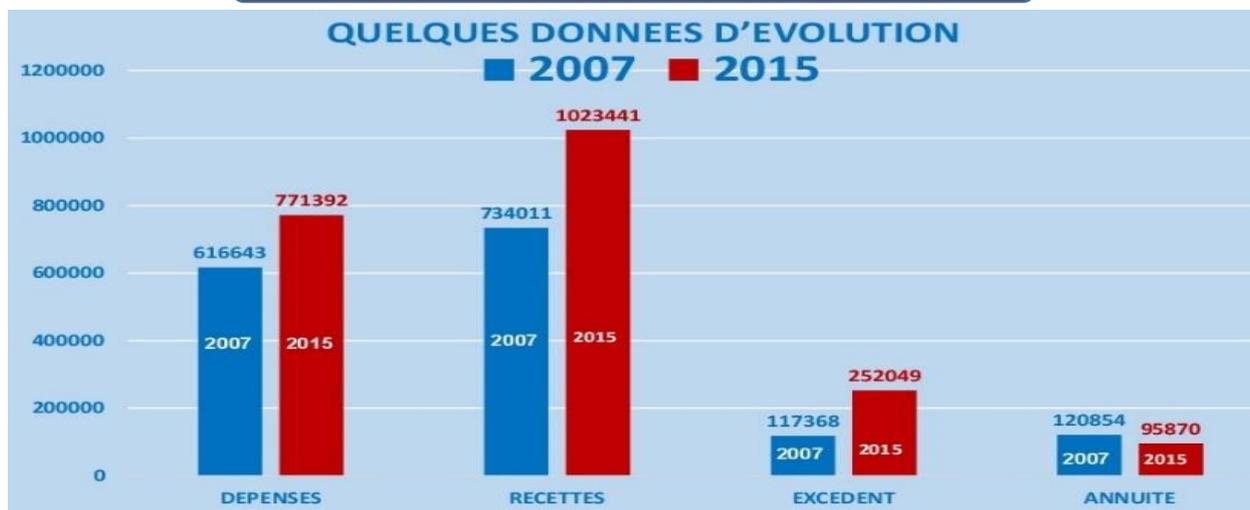
Or, les dispositions de l'article L.215.14 du code de l'environnement sont claires : « le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau, afin de permettre le maintien du cours d'eau dans son profil d'équilibre, l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives ».

Certes les collectivités peuvent être amenées à pallier à certaines défaillances d'entretien par les propriétaires mais cette démarche n'est pas naturelle, elle intervient en substitution des devoirs qui incombent normalement au propriétaire riverain.

Depuis des années, la collectivité, au travers du Syndicat du Tech, du chantier d'insertion (secteur Albères) ou directement la commune y pourvoit. A cet effet, au vu de la baisse des dotations aux collectivités, et par conséquent des moyens interventions de la commune, le maintien de cette mission, impactant directement la protection des personnes et des biens, pourrait amener la commune à demander aux propriétaires, le remboursement total ou partiel des sommes engagées, sans que ces derniers ne soient pour autant déchargés de leurs responsabilités et obligations.

Ainsi, chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau non domaniaux est responsable de son bon écoulement, état écologique..., et, par conséquent doit se conformer à la législation en vigueur, en assurant l'entretien des rives et des berges jusqu'à la limite de sa propriété, à savoir jusqu'à la moitié de son lit.

Budget de fonctionnement



La fiscalité

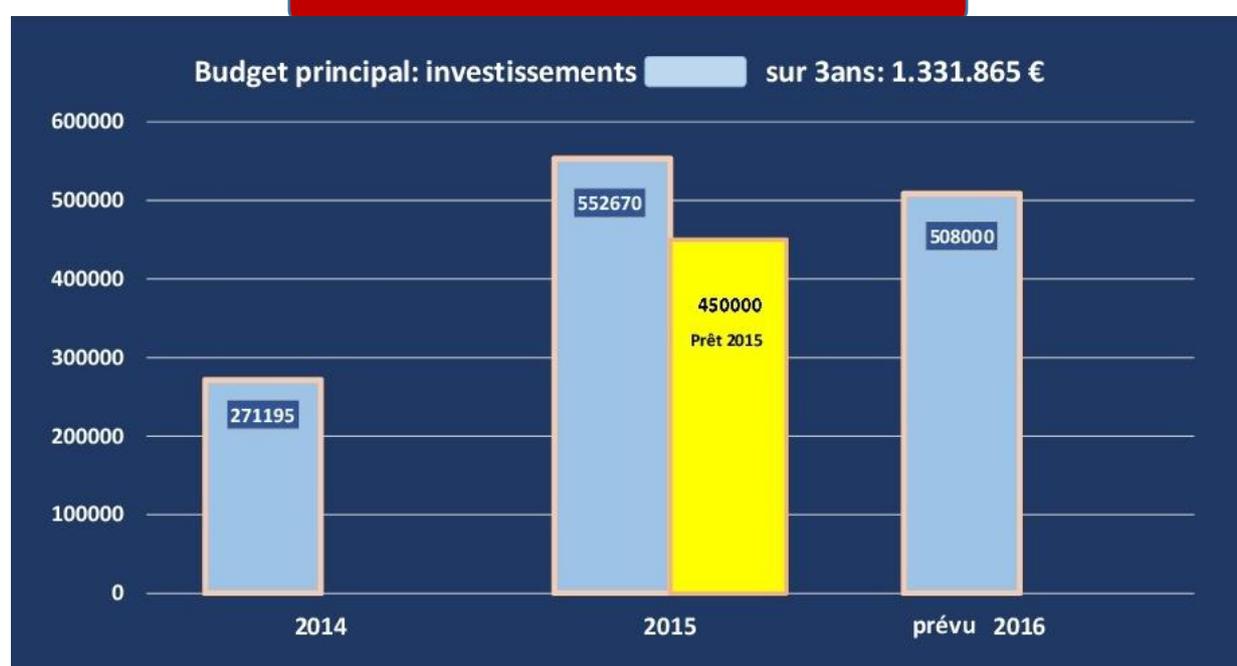
Après avoir fait plusieurs simulations du budget primitif, et compte tenu de la bonne santé financière de la commune, nous avons décidé à partir de 2016, de **baissier le taux de la taxe d'habitation de 0,50%**. Il passe de 14,60% à 14,10% et revient donc à son niveau de 2010. Il nous a semblé judicieux de réduire cette taxe qui concerne en effet la plus grande partie d'entre nous.

Nous avons réduit dans les mêmes proportions le taux de la taxe sur le foncier non bâti qui passe de 52,80% à 50,99%.

Si l'on en croit les premières conclusions publiées récemment, les taux des taxes ont plutôt eu tendance cette année à augmenter, conséquence sans doute de la réduction importante des dotations de l'Etat avec une dotation globale de fonctionnement qui passe de 111.000 € en 2015 à 86.000 € cette année, soit une réduction de 22,50 % pour notre commune.

L'impact est loin d'être neutre puisque nos recettes de fonctionnement, toutes choses étant égales par ailleurs, vont diminuer de 39.000 € en 2016 (moins de produits de la taxe d'habitation et moins de dotations de l'Etat).

Nos investissements sur 3 ans

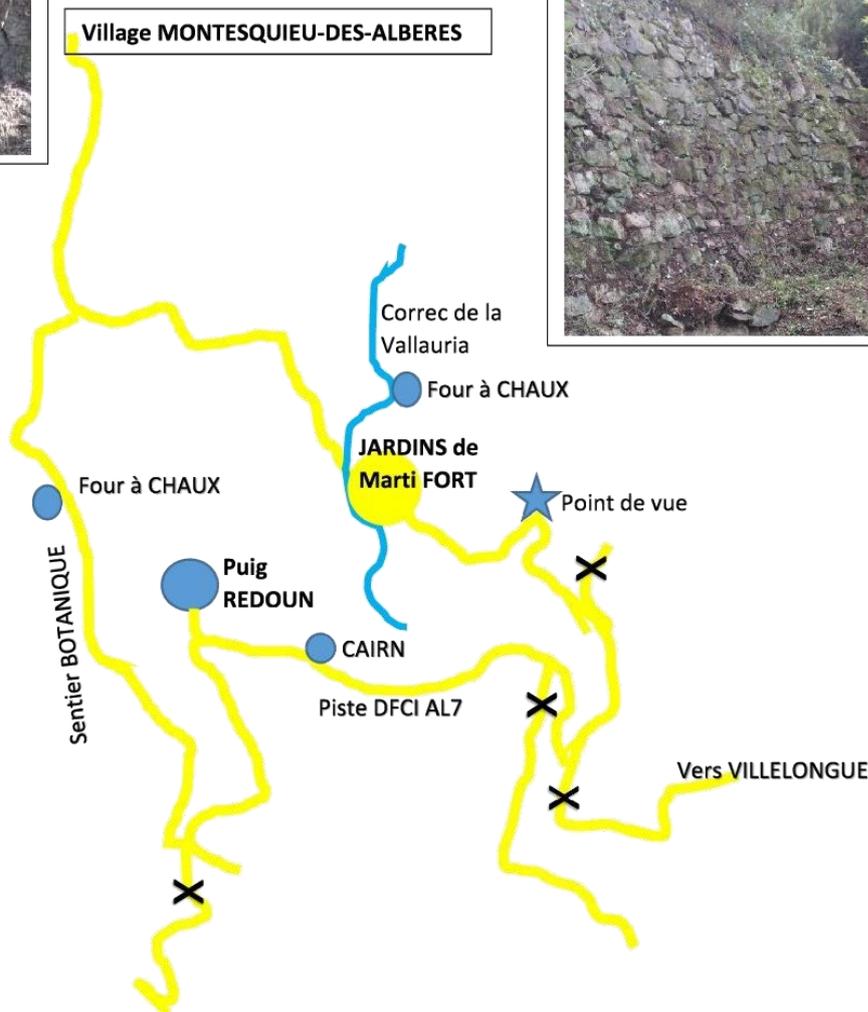


Nos principales dépenses d'investissement prévues en 2016

Signalétique et travaux divers pour ralentir la circulation av. de la Mer et vers le bas de la rue Longue jeux d'enfants à revoir éclairage public	30.000 €
Travaux divers sur bâtiments communaux	35.000 €
Travaux de voirie (à préciser en fonction de la réfection de réseaux à réaliser par la CACCVI)	90.000 €
Achat de matériel et outillage (ramasseuse de feuilles sur châssis, auto-laveuse,...)	10.000 €
Coût des expropriations pour création piste de désenclavement du Correc Server et de la Chênaie	40.000 €
Plan de mise en accessibilité (accès foyer, cimetière vieux côté nord, église, création places parking personnes à mobilité réduite)	20.000 €
Aménagement traversée village phase 1 : - création de plus de 20 places de parking face à la mairie av. L. Galy - création d'un trottoir depuis le cimetière jusqu'à la médiathèque - création d'un piétonnier Chemin du Roy	90.000 €
1ère tranche des réparations de l'église (étanchéité, toiture, drains)	130.000 €

Vous constatez, au vu des dépenses d'investissements déjà faites et en cours, que nous sommes loin d'être inactifs. C'est bien le rôle primordial d'une collectivité que de constituer des ressources financières (en maîtrisant les taxes locales) qui seront ensuite utilisées, avec le concours d'emprunts si nécessaire, à l'amélioration de la qualité de vie de ses administrés et du cadre qui les entoure!

Les Jardins de Marti Fort



Appel aux artistes

Comme toutes les années, nous lançons un appel aux artistes de Montesquieu-des-Albères (que dorénavant nous savons nombreux) pour illustrer la prochaine carte de vœux.

Nous vous rappelons que les œuvres proposées (peinture, sculpture, photo...) seront présentées aux enfants de l'école qui auront la lourde responsabilité de choisir.

Nous acceptons les candidatures jusqu'au 20/09/2016 à 17h.

Les Jardins de Marti Fort

Vers le XI^{ème} et XII^{ème} siècle, une logique de territoire a pris son essor à Montesquieu-des-Albères : la gestion de l'eau. Le contexte hydrographique de la commune a permis de créer des jardins et pâtures sur la route de l'eau. C'est ainsi que des ouvrages comme les canaux d'irrigation ont vu le jour avec sur son parcours une multitude de bassins pour stocker ce précieux liquide.

S'il est commun de parler aujourd'hui des jardins irrigués par le correc de Sant Cristau, il n'en demeure pas moins que d'autres ouvrages ont vu le jour. C'est le cas des terrasses sur le correc de La Vallauria. Des murs de pierre sèche, de taille imposante, cloisonnent le correc et évitent l'érosion de la montagne en formant des Devèzes (Mot issu de l'occitan, « devèse » désigne différents types de paysage rural, notamment les packages à vaches ou moutons. C'est une pâture non fauchée par opposition au pré « Lou Prat » qui lui était fauché une fois par an). Un Canal construit guide l'eau du correc de La Vallauria et un bassin creusé permet l'irrigation de ces terrasses.

Le dernier utilisateur de ces terrasses communales fut, avant 1940, un habitant de Montesquieu MARTI FORT qui en a fait des jardins potagers, remontant, entretenant pendant de nombreuses années ces murs de pierre sèche de façon remarquable. La mémoire collective des habitants appelleront cet endroit « LES JARDINS DE MARTI FORT ».

L'accès à ces jardins se fait à pied à partir du village par un chemin rural dit « de Montesquieu à la Glaude ».

Distance du sud du village aux jardins : 1 km. Balisage PR (petite randonnée) de couleur jaune. Dénivelé 48m environ. Durée de la boucle 2h. Carte de randonnée 1/25000 25490T

FICHE TECHNIQUE

Stationnement au village (place de l'école) et remonter la Grand Rue direction Villelongue dels Monts. Emprunter la rue St Christophe (à droite avant la sortie du village). Au bout de cette rue, emprunter le sentier botanique. 500m après, des panneaux « jardins de Marti Fort » vous guideront jusqu'aux ouvrages remarquables.

Pour le retour au village, continuer le sentier qui serpente dans les terrasses. 50m après, un point de vue du village et château vous émerveillera. Suivre le sentier balisé jusqu'au rocher « Villelongue ». Prendre à droite et remonter sur la piste DFCI « AL7 ». Tourner vers la droite et suivre cette piste facile. A 100m dans le virage vous apercevez un CAIRN (petit monticule de cailloux ; la tradition veut que chaque randonneur ajoute sa pierre à l'édifice). 200m plus loin, sur la droite, une allée de pins vous invite. Empruntez ce passage pour découvrir « le pech Redoun ». Cet observatoire de 180° permet au Comité Communal des Feux de surveiller le territoire. Reprendre la piste DFCI et vous trouverez un poteau de balisage : c'est le sentier botanique qui vous ramènera vers le village. Attention la descente est technique. A mi-pente, vous pourrez observer le Four à chaux et son conduit d'allumage.



Mairie

1 place Sant Cristau

66740 Montesquieu-des-Albères

Tél. : 04 68 89 60 49

Fax : 04 68 89 75 87

Mail : mairie@montesquieu-des-alberes.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h, fermé le mercredi après-midi